



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

VIGILANCE ORANGE ORAGE

Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque de phénomènes violents.

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance ORANGE Orages, à partir de **dimanche 19 juin 2022 à 18h**.

Situation prévue :

Dégradation orageuse prévue en soirée de dimanche et nuit suivante.

En soirée de dimanche, des orages d'abord isolés vont se développer : ces orages peuvent être localement violents, s'accompagnant :

- d'une forte activité électrique
- de chutes de grêle
- de pluies intenses (20 à 30 mm en peu de temps)
- de rafales de vent autour de 100 km/h, localement plus.

En 2e partie de nuit, l'aspect pluvieux prendra le dessus. Cette dégradation fera baisser les températures nocturnes.

Conséquences possibles :

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires notamment dans les campings
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement
- quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations

Conseils de comportement:

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet à la relance auprès du Préfet,

Thomas BUFFARD